

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba

Siège social : Boulevard 14 Janvier 2011 – 4039 Sousse

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2015. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : Mr Ali LAHMAR (Cabinet d'Audit et de Consultants) et Mr Bacem GRATI (CTEC).

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2015

ACTIF

Exprimé en DT

LIBELLES	Notes	31/12/2015	31/12/2014
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations incorporelles	1	32 501 250	39 460 096
- Amortissements	2	(1 359 706)	(1 804 886)
Ecart d'acquisition	3	10 323 277	14 497 721
- Amortissements	4	(6 108 597)	(6 592 558)
Immobilisations corporelles	5	607 939 455	715 910 052
- Amortissements	6	(292 367 412)	(303 207 044)
Immobilisations financières	7	84 398 491	73 442 691
Titres mis en équivalence	8	6 337 136	10 069 200
- Provisions	9	(3 408 383)	(4 028 901)
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		438 255 512	537 746 372
Autres actifs non courants	10	5 802 235	2 962 060
Impôts différés actifs	11	12 138 526	16 522 332
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		456 196 273	557 230 764
ACTIFS COURANTS			
Stocks	12	55 494 873	63 299 612
- Provisions	13	(565 275)	(450 612)
Clients et comptes rattachés	14	27 553 813	31 589 456
- Provisions	15	(4 444 089)	(4 385 085)
Autres actifs courants	16	21 729 959	21 123 289
- Provisions	17	(572 316)	(990 630)
Placements et autres actifs financiers	18	19 404 025	22 579 933
- Provisions	19	0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	20	4 740 630	3 971 453
- Provisions	21	0	0
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		123 341 621	136 737 417
TOTAL DES ACTIFS		579 537 894	693 968 180

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2015

PASSIF

Exprimé en DT

LIBELLES	Notes	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES			
Capital social de la mère	22	847 710	847 710
Réserves consolidées	23	116 914 198	101 207 789
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	24	(18 702 484)	(6 973 944)
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		99 059 424	95 081 554
INTERETS MINORITAIRES			
Capitaux propres part des minoritaires	25	178 395 158	160 198 224
Résultat net de l'exercice part des minoritaires	26	(9 036 681)	4 582 585
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		268 417 901	259 862 364
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	27	160 168 803	239 108 854
Autres passifs financiers	28	0	0
Impôts différés passifs	29	7 150 006	17 481 020
Provisions pour risques & charges	30	4 344 590	3 934 009
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		171 663 398	260 523 883
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	31	38 376 921	49 566 156
Autres passifs courants	32	32 944 358	55 506 303
Concours bancaires et autres passifs financiers	33	68 135 315	68 509 474
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		139 456 594	173 581 934
TOTAL DES PASSIFS		311 119 993	434 105 817
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		579 537 894	693 968 180

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2015
ETAT DE RESULTAT
 Exprimé en DT

LIBELLES	Notes	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	34	174 557 629	229 247 536
Autres produits d'exploitation	35	3 877 912	6 493 759
Production immobilisée	36	37 605	20 463
Total des produits d'exploitation		178 473 146	235 761 758
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variations des stocks de produits finis et des encours	37	(5 460 793)	4 212 450
Achats de marchandises consommées	38	0	0
Achats d'approvisionnements consommés	39	(95 562 698)	(107 180 821)
Charges de personnel	40	(46 209 168)	(56 442 673)
Dotations aux amortissements et aux provisions	41	(33 173 465)	(34 012 459)
Autres charges d'exploitation	42	(23 327 987)	(34 930 546)
Total des charges d'exploitation		(203 734 111)	(228 354 049)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(25 260 965)	7 407 709
Charges financières nettes	43	(12 171 690)	(15 780 154)
Produits des placements	44	9 087 346	9 218 466
Autres gains ordinaires	45	1 631 526	1 522 446
Autres pertes ordinaires	46	(2 034 439)	(1 878 482)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		(28 748 222)	489 985
Impôt sur les sociétés	47	4 984 465	(1 852 655)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		(23 763 757)	(1 362 670)
Elements extraordinaires (Gains/Pertes)	48	0	0
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		(23 763 757)	(1 362 670)
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		(23 763 757)	(1 362 670)
Effet des modifications comptables (net d'impôt)	49	0	0
RESULTAT CONSOLIDE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		(23 763 757)	(1 362 670)
Quote part du résultat mis en équivalence		(3 975 408)	(1 028 689)
RESULTAT CONSOLIDE NET		(27 739 165)	(2 391 359)
Part du groupe		(18 702 484)	(6 973 944)
Part des minoritaires		(9 036 681)	4 582 585

Groupe MARHABA

Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2015 - Exprimé en D T

Etat de flux de trésorerie

<u>LIBELLES</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net de l'exercice (Part du groupe)	-18 702 484	-6 973 944
Résultat net de l'exercice (Part des minoritaires)	-9 036 681	4 582 585
Ajustement pour :		
* Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	3 975 408	1 028 689
* Amortissements et provisions	30 669 172	32 657 039
* Plus ou moins values de cessions	402 913	356 036
* produits des placements	-8 819 451	-9 177 538
* Pertes et gains de change	264 391	-1 337 624
* Production immobilisée	-1 108 997	-4 391 799
* Quote-part des subventions d'investissements	-173 236	-125 135
* Variation des :		
- Stocks	7 804 738	-3 070 138
- Créances	4 035 643	5 619 542
- Autres actifs courants	-606 670	-3 454 636
- Fournisseurs	5 818 825	1 533 748
- Fournisseurs d'immobilisations	-11 189 235	-1 722 446
- Autres passifs courants	-22 561 945	9 096 321
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-19 227 609	24 620 699
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-28 053 045	-84 727 328
Décaissements provenant d'acquisition d'autres actifs non courants	-704 713	-1 777 190
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 280 056	826 694
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-3 385 017	-5 227 221
Encaissements provenant des prêts aux personnels	34 972	-128 428
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	2 364 025	183 732
Encaissements provenant des dividendes	8 819 451	9 177 538
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-19 644 271	-81 672 202
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Paiement dividendes hors groupe	-2 921 607	-6 308 030
Encaissement provenant des emprunts	82 165 931	99 939 916
Remboursement des emprunts	-57 096 262	-52 752 016
Encaissement suite à l'émission des actions	1 500 000	14 980 925
Encaissement provenant des subventions	1 349 242	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	24 997 304	55 860 795
Incidence de variation de taux de change sur liquidités et équivalents de liquidité	687 708	594 983
<u>VARIATION DE TRESORERIE</u>	<u>-13 186 867</u>	<u>-595 726</u>
<u>VARIATION DE TRESORERIE</u>	<u>-13 186 867</u>	<u>-595 726</u>
Trésorerie au début de l'exercice	18 450 400	19 046 126
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 263 533	18 450 400

Groupe de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA

Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015

1. INFORMATION GENERALE

MARHABA est un groupe de sociétés touristiques, agricoles, promotion immobilière et industrielles, opérant en Tunisie à travers des domaines d'activités différentes – tourisme, industrie de fluor et autres. Le groupe exerce ses activités sur le territoire tunisien, et il n'a aucune filiale étrangère.

La société mère du groupe est la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA, qui est une société anonyme ayant une activité touristique. La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA est établie et domiciliée à Sousse.

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA est classée par le CMF comme étant une société faisant appel public à l'épargne.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D'EVALUATION

Les comptes sociaux des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2015, arrêtés selon les principes comptables tunisiens, ont servi de base pour l'établissement des états financiers consolidés.

Toutefois,

- Les états financiers de la SMVDA MRAISSA n'étant pas disponibles, cette filiale n'est pas incluse dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2015.
- A la date de la publication des états financiers consolidés, les sociétés ACQUACULTURE, IMPERIAL MARHABA, SAHRA DOUZ, TUNISIE PETROLIUM, SPITE ENNEJMA et les SABLES D'OR ne nous ont pas communiqués les procès verbaux de leurs conseils d'administration qui ont arrêté leurs états financiers clos au 31 décembre 2015.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

2.1 Principes de base

Les états financiers consolidés ont été préparés suivant les normes comptables tunisiennes.

Les états financiers consolidés sont préparés selon la convention du coût historique, celle-ci étant modifiée pour tenir compte de :

- La réévaluation de titres de transaction et placements immobiliers.

- La réévaluation libre des terrains de la CTDT JAWHARA – Hôtel Mövenpick et la STPT Salwa City – Tej Marhaba. Les plus values de réévaluation sont respectivement de 47.936.483 dinars et 17.795.296 dinars selon les experts immobiliers chargés des missions de réévaluation.
- La réévaluation libre des immobilisations corporelles de l’Aquaculture. La plus value de réévaluation est de 17.687.199 dinars selon l’expert chargé de la mission de réévaluation.

Conformément aux dispositions du paragraphe 24 de la norme 35 relative aux états financiers consolidés, les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputées aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu’à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

Conformément aux dispositions du paragraphe 17 de la norme 36 relative aux participations dans les entreprises associées, si, selon la méthode de mise en équivalence, la quote-part de l’investisseur dans les résultats déficitaires d’une entreprise associée est égale ou supérieure à la valeur comptable de la participation, l’investisseur cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires sont provisionnées dans la mesure où l’investisseur a assumé des obligations ou a effectué des paiements pour le compte de l’entreprise associée afin de remplir les obligations de cette dernière que l’investisseur a garanties ou pour lesquelles il s’est engagé par quelque moyen que ce soit. Si l’entreprise associée enregistre ultérieurement des bénéfices, l’investisseur ne reprend en compte sa quote-part dans ces profits qu’après qu’elle ait dépassé sa quote-part de pertes nettes non prises en compte.

2.2 Participation dans les entreprises sous contrôles exclusifs

Les participations dans les entreprises sous contrôle exclusif sont comptabilisées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d’une société afin de tirer avantages de ses activités.

Il en résulte trois formes du contrôle exclusif :

A/ le contrôle exclusif de droit

Le contrôle exclusif de droit résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre société, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

B/ le contrôle exclusif contractuel

Le contrôle exclusif contractuel existe lorsque le groupe dispose directement ou indirectement :

- Du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres associés,
- Du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société en vertu des statuts ou d'un contrat.

C/ le contrôle exclusif de fait

La société consolidante est présumée exercer un contrôle exclusif de fait sur une autre société lorsque les deux conditions suivantes sont simultanément remplies :

- Elle dispose directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40% des droits de vote,
- Aucun autre actionnaire ne détient directement ou indirectement une fraction des droits de vote supérieur à la sienne.

Les filiales sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession. Toutes les transactions inter compagnies, soldes, pertes et profits sur les transactions à l'intérieur du Groupe ont été éliminées. Le cas échéant, les méthodes comptables des filiales sont modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe.

Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

La liste des filiales du groupe est fournie dans la note n°4. Les principales variations du périmètre de consolidation entre 2015 et 2014 sont présentées dans la note n°2.18

2.3 Participation dans les entreprises sous influences notables

Les participations dans les entreprises sous influences notables, Aquaculture, hôtel SALEM, CTDT JAWHARA et Résidence AMILCAR sont comptabilisées par mise en équivalence.

L'influence notable est celle par laquelle le Groupe a le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. Elle peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de l'existence d'opérations interentreprises importantes ou de liens de dépendance technique.

L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette entreprise.

La comptabilisation par mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation dans l'entreprise sous influence notable.

2.4 Participations dans les entreprises sous contrôles conjoints

La participation dans l'entreprise sous contrôle conjoint SAHRA DOUZ est comptabilisée par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploité en commun par un nombre limité d'actionnaires de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Deux éléments sont essentiels à l'existence d'un contrôle conjoint :

- Aucun associé n'est susceptible à lui seul de pouvoir exercer un contrôle exclusif en imposant ses décisions aux autres.
- Un accord contractuel verbal ou écrit qui prévoit :
 - l'exercice du contrôle conjoint sur l'activité économique de l'entreprise exploitée en commun.
 - l'établissement des décisions qui sont essentielles à la réalisation des objectifs de l'entreprise exploitée en commun et qui nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

La comptabilisation par intégration proportionnelle consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation des intérêts des minoritaires directs.

2.5 Monnaies étrangères

** Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères :*

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

** Autres :*

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les sociétés du Groupe sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date des transactions : les gains et pertes provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat. Les soldes de ces transactions sont convertis aux taux de change de clôture sauf en cas de couverture par des contrats de change à terme où les taux de change contractuels sont alors utilisés.

2.6 Ecart d'acquisitions

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisitions positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecart d'acquisitions » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées.

Les écarts d'acquisitions négatifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé en déduction des écarts d'acquisitions positifs même lorsque ceux-ci ne concernent pas la même entreprise consolidée et repris en résultat pour compenser les pertes ou les dépenses futures attendues et identifiées dans le plan d'acquisition.

2.7 Immobilisations incorporelles

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels, de brevets marques et licences sont immobilisées et amorties sur une période de 3 ans. Les immobilisations incorporelles ne sont pas réévaluées. La valeur comptable nette de chaque immobilisation incorporelle est revue annuellement et ajustée en cas de dépréciation durable le cas échéant.

Le fond commercial étant non amortissable et dans le cadre de l'homogénéisation des méthodes comptables, nous avons annulé l'amortissement y afférente constatée dans les comptes sociaux des sociétés SPIT Ennejma pour 615.002 dinars et Marhaba Belvédère pour 76.294 dinars. Les montants affectant les réserves consolidées sont respectivement de 2.767.511 dinars et 1.028.138 dinars.

2.8 Placements

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur valeur du marché. La valeur du marché est calculée par référence aux cours de bourse moyens du mois de décembre de l'exercice en question.

Les investissements en actifs immobilisés, à l'exclusion des titres de transaction, sont comptabilisés au coût historique et une provision n'est constatée que lorsqu'il y a dépréciation durable. Dans ce cas, cette dépréciation est constatée en charge sur l'exercice pendant lequel la diminution a été identifiée.

Les augmentations et les diminutions de la valeur comptable des titres de transaction classés à court terme sont constatées dans le compte de résultat.

Lors de la cession d'un placement, la différence entre les produits nets de la vente et la valeur comptable est constatée au compte de résultat.

2.9 Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût. Toutes les immobilisations corporelles sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Certaines immobilisations corporelles sont réévaluées.

L'amortissement est déterminé linéairement sur la durée d'utilisation estimée.

Les terrains ne sont pas amortis et sont supposés avoir une durée de vie infinie.

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à l'estimation de son montant recouvrable estimé, elle est ramenée à son montant recouvrable.

Les gains et les pertes dégagés lors de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés par référence à leur valeur comptable et rentrent dans la détermination du résultat de l'exercice.

2.10 Subventions d'investissements

Les subventions reçues et liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles, sont classées en produits différés dans les dettes à moyen et à long terme et sont rapportées au résultat linéairement sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

2.11 Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût le plus faible du coût historique et de la valeur réalisable nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré (CMP). Le coût des produits finis et des en-cours de production inclut le coût des matières premières, le coût de la main d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production correspondant, mais exclut les charges d'intérêts. La valeur nette réalisable correspond au prix de vente estimé dans le cadre de l'activité normale.

2.12 Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette anticipée. Une estimation est effectuée pour les créances douteuses sur la base d'une revue des montants dus en fin d'année. Les créances irrécouvrables sont provisionnées au cours de l'année pendant laquelle elles sont identifiées.

Les créances libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes sont inscrites dans le résultat.

2.13 Liquidités et équivalents de liquidités

Pour l'établissement de l'état de flux de trésorerie, les liquidités et les équivalents de liquidités se composent de la caisse, des dépôts à vue dans les banques, des placements en instruments monétaires cotés, nets des découverts bancaires.

2.14 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est probable que la sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

2.15 Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report global fixe pour toutes les différences temporelles provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs. Les taux d'impôt ayant été retenus sont ceux du droit commun soit 25%.

Les principales différences temporelles sont liées à la réévaluation libre de certains actifs à long terme ainsi qu'aux pertes fiscales reportables et amortissements différés.

Les actifs d'impôts différés liés à des pertes reportables et aux amortissements différés non utilisées ne sont comptabilisés que dans la mesure où :

- Il est probable que des futurs bénéfices imposables seront disponibles sur lesquels pourront s'imputer les différences temporelles déductibles.
- Leur récupération ne dépend pas des résultats futurs, autrement dit, s'il existe un montant d'impôt différé passif suffisamment important. Dans ce cas, ils sont retenus à hauteur des passifs d'impôts différés déjà constatés.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont présentés séparément des autres actifs et passifs dans le corps du bilan et dans les notes aux états financiers.

2.16 Constatation des produits

Les ventes sont constatées lors de la livraison des produits et après acceptation du client, le cas échéant, ou lorsque des services sont rendus, nettes des taxes sur les ventes et des rabais, et après élimination des ventes à l'intérieur du groupe.

2.17 Données comparatives

Le cas échéant, les données comparatives ont été ajustées pour être conformes aux changements de présentation de cette année. En particulier, les données comparatives ont été ajustées ou étendues afin de prendre en compte les dispositions requises par les normes comptables tunisiennes.

2.18 Faits marquants de l'exercice

- Les états financiers de la SMVDA MRAISSA n'étant pas disponibles, cette filiale n'est pas incluse dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2015.
- La scission de la filiale ECHIFA – Clinique les oliviers en deux filiales : Groupe Médical les oliviers et ECHIFA Holding.

- Le changement de la méthode de consolidation des filiales CTDT JAWHARA et Résidence AMILCAR de l'intégration globale à la mise en équivalence et ce suite à l'augmentation du capital de la CTDT JAWHARA réservée à une personne physique rendant ce dernier majoritaire avec un pourcentage de contrôle de 50,23%.

- L'entrée, en 2015, dans le périmètre de consolidation de la Groupe Médical les oliviers ayant un capital social de 9.701.180 dinars détenu à hauteur de 92,34% par les filiales du groupe.
- L'entrée, en 2015, dans le périmètre de consolidation de la ECHIFA Holding ayant un capital social de 27.732.580 dinars détenu à hauteur de 71,33% par les filiales du groupe.
- L'entrée, en 2015, dans le périmètre de consolidation de la TDM ayant un capital social de 400.000 dinars détenu à hauteur de 57% par les filiales du groupe.

- L'augmentation du capital du Groupe Médical les Oliviers pour 9.201.180 dinars.
- L'augmentation du capital de la SDT HADRAMUT pour 4.500.000 dinars.
- L'augmentation du capital de L4Olivier Invest Sicaf pour 582.000 dinars.

- La baisse du chiffre d'affaires du groupe de 54.689.907 dinars (-23.86%) et ce en passant de 229.247.536 dinars en 2014 à 174.557.629 dinars en 2015.

3. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2015

3.1 Capitaux propres consolidés – part Groupe

	2015	2014
Capital	847.710	847.710
Réserves consolidées	116.914.198	101.207.789
Résultat de l'exercice – part du Groupe	-18.702.484	-6.973.944
Capitaux propres à la fin de l'exercice	<u>99.059.424</u>	<u>95.081.554</u>

Les capitaux propres consolidés part du groupe 2015 se présentent comme suit :

Sociétés	Capital de la société mère	Réserves consolidées	Résultats consolidés
Hôtel MARHABA	847 710	25 307 530	-2 347 333
Tour Khalef		29 900 175	-2 350 968
Marhaba Palace		20 315 939	351 849
Acquaculture		1 676 312	-1 912 123
Impérial MARHABA		-1 049 939	-1 509 778
Essalama Sicaf		805 716	445 629
Tej Marhaba		-2 147 528	-1 826 388
Marhaba Beach		29 036 723	181 371
Marhaba Belvédère		1 270 656	-2 132 522
SOHOTO Salem		4 212 043	-572 021
ICF		6 833 614	124 415
Buanderie Centrale		-1 099 100	-369 581
SAHRA DOUZ		-2 491 598	-223 668
Groupe Médical les Oliviers		1 208 493	666 690
IRM		-387 828	206 016
CTDT Jawhara		-5 204 827	-1 491 264
Sheraton Hammamet		2 150 714	-271 299
SOPIT- TOP Marhaba		-785 616	-391 746
SPIT ENNEJMA		-12 789 423	-1 976 895
Cliniques Jawhara d'Ophthalmologie		-53 497	83 046
Tunisie Petroluim		-8 831	-8 605
Résidence Amilcar		-1 525 419	0
SDT Hadrumet		68 981	-2 977 184
Olivier Invest Sicaf		-437	25 857
Echifa Holding		21 671 345	-492 189
TDM		0	66 206
Total =	847 710	116 914 198	-18 702 484

3.2 Intérêts minoritaires

	2015	2014
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	178.395.158	160.198.224
Intérêts minoritaires dans le résultat	-9.036.681	4.582.585
Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice	<u>169.358.477</u>	<u>164.780.809</u>

Les détails des intérêts minoritaires 2015 se présentent comme suit :

Codes	Sociétés	Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres	Intérêts des minoritaires dans les résultats
F2	Tour Khalef	20 541 392	-1 583 081
F3	Marhaba Palace	35 460 099	573 098
F5	Impérial MARHABA	4 445 328	-1 922 089
F6	Essalama Sicaf	3 349 521	720 336
F7	Tej Marhaba	2 048 107	-1 653 826
F9	Marhaba Beach	13 435 184	82 882
F10	Marhaba Belvédère	12 905 981	-2 978 765
F12	ICF	43 868 580	418 836
F15	Groupe Médical les Oliviers	2 848 606	753 009
F18	IRM	-96 695	371 228
F20	Sheraton Hammamet	10 158 087	-777 418
F23	Cliniques Jawhara d'Ophthalmologie	1 746 871	356 270
F24	Tunisie Petroluim	329 638	-19 838
F101	Les Sables d'Or	1 900 000	0
F102	SDT Hadrumet	4 078 009	-3 107 904
F103	Olivier Invest Sicaf	4 584	25 232
F104	Echifa Holding	21 183 031	-475 786
F105	TDM	188 835	181 135
Total =		178 395 158	-9 036 681

3.3 Chiffre d'affaires par société

La baisse cumulée de 23,86% se détaillent par filiale comme suit :

Sociétés	2015	2014	Variation en valeur	Variation en %
Hôtel MARHABA	5 876 455	13 260 675	-7 384 219	-55,69%
Tour Khalef	5 969 176	13 060 911	-7 091 735	-54,30%
Marhaba Palace	3 517 258	9 315 967	-5 798 709	-62,24%
Impérial MARHABA	5 888 467	15 311 381	-9 422 914	-61,54%
Tej Marhaba	6 373 770	8 529 750	-2 155 980	-25,28%
Cliniques les oliviers	0	10 237 331	-10 237 331	-100,00%
Marhaba Beach	2 716 693	7 168 719	-4 452 026	-62,10%
Marhaba Belvédère	21 123 356	30 301 544	-9 178 188	-30,29%
ICF	93 830 818	71 954 094	21 876 724	30,40%
Buanderie centrale	290 727	54 560	236 167	432,85%
SAHRA DOUZ	182 676	461 613	-278 937	-60,43%
Groupe Médical les Oliviers	9 375 722	325 782	9 049 940	2777,91%
IRM	2 657 866	2 508 683	149 183	5,95%
CTDT	0	21 809 707	-21 809 707	-100,00%
Sheraton Hammamet	8 597 571	18 274 912	-9 677 341	-52,95%
SPITE ENNEJMA	116 074	137 554	-21 480	-15,62%
CLINIQUE JAWHARA D'OPHTAL	2 340 830	2 033 736	307 095	15,10%
SDT Hadramût	4 392 891	4 500 618	-107 727	-2,39%
TDM	1 307 280	0	1 307 280	100,00%
Total =	174 557 629	229 247 536	-54 689 907	-23,86%

4. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sociétés	% de contrôle 2015	% d'intérêt 2015	Méthode de consolidation en 2015
Hôtel MARHABA	100,000%	100,000%	Intégration globale
Tour Khalef	59,760%	59,760%	Intégration globale
Marhaba Palace	54,671%	38,040%	Intégration globale
Aquaculture	29,320%	20,869%	Mise en équivalence
Impérial MARHABA	62,455%	43,993%	Intégration globale
Essalama Sicaf	74,413%	38,220%	Intégration globale
Tej Marhaba	74,920%	52,479%	Intégration globale
Marhaba Beach	92,780%	68,635%	Intégration globale
Marhaba Belvédère	72,261%	41,722%	Intégration globale
SOHOTO Salem	41,247%	24,314%	Mise en équivalence
ICF	41,980%	22,902%	Intégration globale
Buanderie Centrale	90,070%	57,478%	Intégration globale
SAHRA DOUZ	39,486%	28,420%	Intégration proportionnelle
Groupe Médicale les Oliviers	92,338%	46,960%	Intégration globale
IRM	76,000%	35,690%	Intégration globale
CTDT	49,771%	25,558%	Mise en équivalence
Sheraton Hammamet	52,515%	25,870%	Intégration globale
SOPIT TOP MARHABA	98,039%	57,160%	Intégration globale
SPIT ENNEJMA	92,857%	47,682%	Intégration globale
Cliniques Jawhara d'Ophtalmologie	40,254%	18,903%	Intégration globale
Tunisie Petroluim	80,556%	30,252%	Intégration globale
Résidence Amilcar	33,333%	16,949%	Mise en équivalence
Les Sables d'Or	90,500%	38,719%	Intégration globale
SDT Hadrumet	84,883%	48,926%	Intégration globale
Olivier Invest Sicaf	99,537%	50,612%	Intégration globale
Echifa Holding	71,333%	50,847%	Intégration globale
TDM	57,000%	26,767%	Intégration globale

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2015
NOTES A L'ACTIF

NOTES	31/12/2015	31/12/2014
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 501 250	39 460 096
Concessions de marques, brevets, licences	408 391	408 391
Logiciels	1 011 423	1 451 572
Fonds commercial	31 081 436	37 600 133
2. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(1 359 706)	(1 804 886)
Concessions de marques, brevets, licences	(408 206)	(408 029)
Logiciels	(951 501)	(1 396 858)
3. ECART D'ACQUISITION	10 323 277	14 497 721
Ecart d'acquisition	10 323 277	14 497 721
4. AMORTISSEMENT ECART D'ACQUISITION	(6 108 597)	(6 592 558)
Amortissement ecart d'acquisition	(6 108 597)	(6 592 558)
5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	607 939 455	715 910 052
Terrains	59 052 448	101 062 522
Constructions	286 426 614	302 150 195
Installations techniques, matériel et outillages	204 489 578	192 318 876
Matériel de transport	3 524 116	3 827 347
Installations générales, agencements et aménagement	44 563 337	47 695 072
Equipements de bureau et matériel informatique	4 726 720	7 872 983
Emballages commerciaux identifiables	1 772	1 772
Immobilisations corporelles encours	4 631 020	59 159 506
Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	120 121	1 418 051
Immobilisations à statut juridique particulier	403 728	403 728
6. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(292 367 412)	(303 207 044)
Constructions	(118 606 755)	(116 655 602)
Installations techniques, matériel et outillages	(134 170 500)	(142 683 250)
Matériel de transport	(3 060 831)	(2 984 881)
Installations générales, agencements et aménagement	(31 703 489)	(33 272 596)
Equipements de bureau et matériel informatique	(4 426 054)	(7 217 741)
Emballages commerciaux identifiables	(1 772)	(1 772)
Amortissements des immobilisations à statut juridique particulier	(398 012)	(391 201)
7. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	84 398 491	73 442 691
Titres de participations	83 128 605	72 333 444
Prêts	364 144	399 116
Dépôts et cautionnements versés	905 743	710 132
8. TITRES MIS EN EQUIVALENCE	6 337 136	10 069 200
Titres mis en équivalence	6 337 136	10 069 200
9. PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(3 408 383)	(4 028 901)
Provisions pour dépréciation des participations et placements	(3 402 853)	(4 023 371)
Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	(5 530)	(5 530)

10. AUTRES ACTIFS NON COURANTS	5 802 235	2 962 060
Frais préliminaires	1 409 689	1 554 864
Charges à répartir	4 291 001	1 314 728
Frais d'émission et primes de remboursement des emprunts	101 545	92 468
11. IMPOTS DIFFERES ACTIFS	12 138 526	16 522 332
Impôts différés actifs	12 138 526	16 522 332
12. STOCKS	55 494 873	63 299 612
Matières premières et fournitures liées	10 109 259	11 275 602
Autres approvisionnements	6 666 533	7 934 227
Stock de terrains	18 500 000	18 500 000
Stocks de produits finis	20 219 081	25 586 523
Stocks de marchandises	0	3 260
13. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS	(565 275)	(450 612)
Provisions pour deprecation des matières premières	(542 505)	(305 437)
Provisions pour deprecation des produits finis	(22 770)	(145 175)
14. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	27 553 813	31 589 456
Clients	21 536 765	25 762 089
Clients, effets à recevoir	538 608	473 724
Clients douteux ou litigieux	5 225 543	4 996 579
Clients, produits non encore facturés (produits à recevoir)	252 897	357 063
15. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES CLIENTS	(4 444 089)	(4 385 085)
Provisions clients	(4 444 089)	(4 385 085)
16. AUTRES ACTIFS COURANTS	21 729 959	21 123 289
Fournisseurs débiteurs	1 760 095	1 913 291
Personnel, avances et acomptes	248 391	345 588
Personnel, œuvres sociales	1 870	3 638
Personnel, produits à recevoir	0	539
Opérations particulières avec l'Etat et les collectivités locales	3 375 699	4 729 361
Retenue à la source	1 258 411	1 127 456
Etat, acomptes provisionnels	3 216 152	2 327 771
Taxes sur le chiffre d'affaires déductible	1 608 313	4 472 734
Etat, produits à recevoir	171 847	34 992
Groupe	2 387 911	1 581 291
Associés, comptes courants	0	1
Créances sur cessions d'immobilisations	140 000	0
Créances sur cessions de valeurs mobilières de placements	750 000	750 000
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	5 226 615	2 473 343
Produits à recevoir sur débiteurs divers	736 602	814 932
Charges constatées d'avance	848 053	548 353

17. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS	(572 316)	(990 630)
Provisions pour dépréciation des comptes débiteurs	(572 316)	(990 630)
18. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	19 404 025	22 579 933
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	129 092	137 334
Actions	994 607	856 996
Obligations	1 389	1 000 872
Bons du trésor et bons de caisse à court terme	14 061 336	16 939 358
Autres placements courants et créances assimilées	4 217 601	3 645 373
19. PROVISIONS SUR PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	0	0
20. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	4 740 630	3 971 453
Valeurs à l'encaissement	519 340	553 720
Banques	4 052 830	2 911 032
Caisse siège social	167 640	505 882
Caisses succursales	425	425
Régies d'avances et d'accréditifs	396	396
21. PROVISIONS POUR LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	0	0

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2015
NOTES AU PASSIF

NOTES	31/12/2015	31/12/2014
22. CAPITAL DE LA SOCIETE	847 710	847 710
Capital social	847 710	847 710
23. RESERVES CONSOLIDEES	116 914 198	101 207 789
Réserves consolidées	116 914 198	101 207 789
24. RESULTAT NET DE L'EXERCICE (part du groupe)	(18 702 484)	(6 973 944)
Résultat net de l'exercice part du groupe	(18 702 484)	(6 973 944)
25. CAPITAUX PROPRES DES MINORITAIRES	178 395 158	160 198 224
Capitaux propres part des minoritaires	178 395 158	160 198 224
26. RESULTAT NET DE L'EXERCICE (part des minoritaires)	(9 036 681)	4 582 585
Résultat net de l'exercice part des minoritaires	(9 036 681)	4 582 585
27. EMPRUNTS	160 168 803	239 108 854
Emprunts auprès des établissements financiers (ass	148 947 335	228 692 354
Dépôts et cautionnements reçus	519 532	489 607
Autres emprunts et dettes	10 701 936	9 926 893
28. AUTRES PASSIFS FINANCIERS	0	0
29. IMPOTS DIFFERES PASSIF	7 150 006	17 481 020
Impôt différé passif	7 150 006	17 481 020
30. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 344 590	3 934 009
Provisions pour risques	1 019 720	900 165
Provisions pour retraites et obligations similaire	938 356	1 007 892
Provisions d'origine réglementaire	703 840	696 117
Provisions pour impôts	744 453	744 453
Provisions pour renouvellement des immobilisations	222 770	222 770
Autres provisions pour charges	715 451	362 612
31. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	38 376 921	49 566 156
Fournisseurs d'exploitation	23 560 577	27 506 840
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	5 785 511	4 597 188
Fournisseurs d'immobilisations	4 252 713	10 005 578
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	280 614	346 574
Fournisseurs factures non parvenues	4 497 506	7 109 976

32. AUTRES PASSIFS COURANTS	32 944 358	55 506 303
Clients créditeurs	2 980 635	2 946 204
Personnel, rémunérations dues	2 206 371	2 443 963
Personnel, dépôts	16 079	13 118
Personnel, oppositions	24 777	29 190
Personnel, charges à payer	406 327	1 242 251
Personnel, provisions pour congé payé	1 273 999	1 484 276
Etat, impôts et taxes retenues à la source	1 494 138	3 733 809
Etat, impôts à liquider	269 610	2 417 862
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser	654 917	685 410
Autres impôts, taxes et versements assimilés	532 361	11 514 314
Etat, charges à payer	1 346 031	739 557
Groupe	19 048	1
Associés, comptes courants	3 366 143	4 950 029
Associés, dividendes à payer	1 814 909	1 533 579
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 250 824	4 423 512
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	7 287 586	13 382 406
Diverses charges à payer	3 321 893	3 399 921
Compte d'attente	7 043	3 394
Produits constatés d'avance	752 917	563 507
Provision courante pour risques et charges	918 751	0
33. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	68 135 315	68 509 474
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	5 008 000	5 400 000
Echéances à moins d'un an sur emprunts non courant	28 542 297	41 527 000
Concours bancaires courants	7 273 466	4 069 577
Emprunts échus et impayés	6 414 047	5 597 768
Intérêts courus	2 016 382	3 814 142
Banques	18 881 123	8 100 987

GROUPE MARHABA**BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2015****NOTES A L'ETAT DE RESULTAT**

NOTES	31/12/2015	31/12/2014
34. REVENUS	174 557 629	229 247 536
Ventes de produits finis	91 199 743	70 780 235
Ventes de produits intermédiaires	6 921	0
Ventes de produits résiduels	97 470	92 543
Études et prestations de services	83 040 801	158 363 561
Produits des activités annexes	488 562	385 485
RRR accordés par l'entreprise	(275 868)	(374 288)
35. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 877 912	6 493 759
Redevances pour concessions, brevets, marques, procédés, droits et valeurs similaires	15 425	12 608
Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	1 303	4 590
Jetons de présence et rémunération d'administrateurs, gérants	1 500	4 625
Produits divers ordinaires liés à une modification comptable	83 709	89 228
Quote-parts des subventions d'investissements inscrites au résultat de l'exercice	173 236	125 135
Subventions d'exploitation	61 039	62 503
Reprises sur amortissements et sur provisions	2 470 308	1 823 733
Transfert de charges	1 071 393	4 371 336
36. PRODUCTION IMMOBILISEE	37 605	20 463
Immobilisations corporelles	37 605	20 463
37. VARIATION DES STOCKS PRODUITS FINIS ET ENCOURS	(5 460 793)	4 212 450
Variation des stocks	(5 460 793)	4 212 450
38. ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES	0	0
39. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	(95 562 698)	(107 180 821)
Achats de matières premières et fournitures	(47 856 277)	(44 031 681)
Achats des autres approvisionnements	(22 779 308)	(38 375 350)
Achats d'études et de prestations de services	(11 071 517)	(7 951 013)
Achats de petits matériels, équipements et travaux	(122 300)	(219 403)
Achats non stockés de matières et fournitures	(13 862 600)	(15 273 755)
Achats liés à une modification comptable	(212 701)	(133 849)
Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	59 540	56 965
Variation des stocks de matières et fournitures	659 865	(1 267 186)
Variation des stocks des autres approvisionnements	(377 401)	14 451
40. CHARGES DU PERSONNEL	(46 209 168)	(56 442 673)
Salaires et compléments de salaires	(34 536 668)	(41 036 748)
Appointements et compléments d'appointements	(2 549 241)	(2 166 935)
Rémunérations des administrateurs, associés	(1 147 362)	(3 072 973)
Charges connexes aux salaires, appointements et rémunérations	(1 002 066)	(1 506 208)
Charges sociales	(5 863 232)	(7 177 056)
Charges de personnel liés à une modification comptable	(7 975)	(7 368)
Autres charges du personnel et autres charges sociales	(1 102 624)	(1 475 385)

41. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	(33 173 465)	(34 012 459)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(33 173 465)	(34 012 459)
42. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(23 327 987)	(34 930 546)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	(836 775)	(1 073 486)
Autres impôts, taxes et versements assimilés	(2 117 871)	(4 352 904)
Sous-traitance générale	(1 662 967)	(2 264 683)
Locations	(64 618)	(1 118 102)
Charges locatives de copropriétés	(72 618)	(82 040)
Entretiens et réparations	(3 366 728)	(4 329 648)
Primes d'assurances	(733 802)	(946 872)
Etudes, recherches et divers services extérieurs	(344 618)	(418 347)
Autres charges liées à une modification comptable	(12 899)	(10 445)
Rabais, remises et ristournes obtenus services extérieurs	270	730
Personnel extérieur à l'entreprise	(305 792)	(172 071)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(5 667 417)	(11 886 047)
Publicité, publications, relations publiques	(1 595 458)	(1 974 799)
Transport de biens et transports collectifs du personnel	(3 400 063)	(1 890 843)
Déplacements, missions et réceptions	(1 497 154)	(2 267 118)
Frais postaux et frais de télécommunication	(501 405)	(735 342)
Services bancaires et assimilés	(805 141)	(937 203)
Autres services extérieurs liés à une modification comptable	(12 865)	(20 096)
Redevances pour concessions de marques, brevets, licences, procédés et valeurs	(342)	(293)
Jetons de présence	(321 500)	(377 165)
Pertes sur créances irrécouvrables	(8 088)	(65 871)
Réduction de valeur	(138)	(7 900)
Charges diverses ordinaires liées à une modification comptable	(1 161)	0
Impôts et taxes liés à une modification comptable	1 163	(3)
43. CHARGES FINANCIERES NETTES	(12 171 690)	(15 780 154)
Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers	(233 910)	(509 241)
Charges d'intérêts	(13 379 722)	(16 576 900)
Pertes sur créances liées à des participations	(864)	(3 112)
Pertes de changes	(3 022 253)	(3 068 671)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	0	(26 187)
Autres charges financières	(22 609)	(286 124)
Charges financières liées à une modification comptable	(30)	(3 135)
Revenus des autres créances	273 924	283 084
Gains de changes	2 757 862	4 406 295
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	1 454 662	3 422
Produits financiers liés à une modification comptable	1 250	415

44. PRODUITS DE PLACEMENTS	9 087 346	9 218 466
Revenus des titres de participations	8 033 851	8 397 677
Produits des autres immobilisations financières	68 275	72 591
Revenus de valeurs mobilières de placements	717 325	707 271
Reprises sur provisions - charges financières	267 895	40 928
45. AUTRES GAINS ORDINAIRES	1 631 526	1 522 446
Produits nets sur cessions d'immobilisations et autres gains sur éléments non récurr	1 631 526	1 522 446
46. AUTRES PERTES ORDINAIRES	(2 034 439)	(1 878 482)
Charges nettes sur cessions d'immobilisations et autres pertes sur éléments non réc	(2 034 439)	(1 878 482)
47. IMPOTS SUR LES SOCIETES	4 984 465	(1 852 655)
Impôts sur les sociétés	4 984 465	(1 852 655)
48. ELEMENTS EXTRAORDINAIRES	0	0
49. EFFETS DE MODIFICATION COMPTABLES NETS D'IMPOTS	0	0

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2015

Tunis, le 24 mai 2016

Messieurs les actionnaires de la
Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- L'audit des états financiers consolidés du groupe de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba tels qu'ils sont joints au présent rapport ; et
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba, comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 268.417.901 dinars y compris le déficit de l'exercice s'élevant à 27.739.165 dinars.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par la direction de votre société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

1. A la date de la rédaction du présent rapport, les sociétés ACQUACULTURE, IMPERIAL MARHABA, SAHRA DOUZ, TUNISIE PETROLIUM, SPITE ENNEJMA et les SABLES D'OR ne nous ont pas communiqués les procès verbaux de leurs conseils d'administration qui ont arrêté leurs états financiers clos au 31 décembre 2015.
2. Les états financiers de la SMVDA MRAISSA n'étant pas disponibles, cette filiale n'est pas incluse dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2015.

A notre avis, compte tenu de ce qui est indiqué ci-dessus, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous vous informons des faits suivants :

1. La scission de la filiale ECHIFA – Clinique les oliviers en deux filiales : Groupe Médical les oliviers et ECHIFA Holding.
2. Le changement de la méthode de consolidation des filiales CTDT JAWHARA et Résidence AMILCAR de l'intégration globale à la mise en équivalence et ce suite à l'augmentation du capital de la CTDT JAWHARA réservée à une personne physique rendant ce dernier majoritaire avec un pourcentage de contrôle de 50,23%.
3. Les états financiers des filiales Buanderie Centrale du Sahel, CTDT JAWHARA, SPITE ENNEJMA et Résidence AMILCAR font apparaître des fonds propres

inférieurs à la moitié du capital social. Par conséquent, elles sont tenues de régulariser leurs situations conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations données dans le rapport de gestion du groupe et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sur la situation financière et les comptes consolidés.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur les systèmes de contrôle interne du groupe.

Cabinet d'Audit et de Consultants, membre
de
L'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

***Compagnie Tunisienne des
Experts Comptables « CTEC »***
Société d'expertise comptable inscrite au
tableau de l'OECT

Ali LAHMAR

Bacem Gratti